



ASSOCIATION SPORTIVE UGA

Dossier de demande de remboursements

Pour les championnats de France Universitaires Année 2022/2023

Attention !

. Tous les justificatifs des dépenses doivent être joints au dossier

L'association sportive de l'Université Grenoble Alpes prend en charge les frais engendrés par les championnats de France selon la tarification suivante :
Aux étudiants de l'UGA (**Hors** INPG-IAE-Polytech)

Hébergement	30 € maximum par NUIT (petit déjeuner inclus). Seules les nuitées justifiées par l'horaire de compétition ou la distance du Championnat seront remboursées (en cas de doute, renseignez-vous à l'avance auprès du trésorier).
Repas	14 € maximum par REPAS. Seuls les repas nécessaires à la compétition seront remboursés, 2 repas par jours (en cas de doute, renseignez-vous à l'avance auprès du trésorier).
Déplacements	TRAIN : - 100% du billet SNCF au tarif jeune (pour les titulaires de la carte jeune 12-27) - 70% du billet SNCF (plein tarif) COVOITURAGE (étudiants de l'UGA) : Remboursement au conducteur uniquement. - 0,15€ au km conducteur et par étudiant UGA occupant le véhicule. <u>Exemple :</u> 1 conducteur et 3 étudiants UGA dans une voiture, distance parcourue aller/retour 60 km $(0,15 \times 4) = 0,60€$ $0,60 \times 60 = 36 €$ (36€ seront alors remboursés au propriétaire du véhicule). L'indemnité kilométrique comprend : Frais de péage et d'essence. Attention ! si le résultat du calcul ci-dessus est supérieur aux frais réels calculés par l'AS (essence péages), alors le remboursement sera ramené au montant réel.

COORDONNEES

NOM : PRENOM :

Adresse fixe :

Adresse électronique : Tél portable :

COMPETITION

Championnat de France de :

Lieu (adresse et **code postal**) :

Date et horaire de la compétition :

Classement : **Joindre une copie de la convocation**

Validation :

☐ Participation

☐ Classement

FRAIS D'HEBERGEMENT

A REMPLIR PAR L'ETUDIANT	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
Hébergement Nombre de NUIITS : Montant total : € Nombre de REPAS : Montant total : € Notez le nombre de nuitées et le montant total réellement payé. Remboursements : Montant max par nuitée : 30 € Montant max par repas : 14 € - Le montant remboursé est ramené aux tarifs ci-dessus en cas de dépassement. - Le montant remboursé est ramené au réel si les sommes payées sont inférieures. Joindre tous les justificatifs.	Remboursement Hébergement Nombre de nuitées accordées : Nombre de repas accordés : Montant remboursé nuitées :€ Montant remboursé repas :€ Justificatifs joints : ☐ ou autre Remarques : Somme totale à rembourser pour l'hébergement :

FRAIS DE DEPLACEMENT

A REMPLIR PAR L'ETUDIANT	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
TRAIN : prix du billet : € 1. Tarif jeune ☐ 2. Plein tarif ☐ Cocher la case correspondante *Joindre le(s) billet(s) ou une copie. *Joindre pour le tarif jeune copie carte avantage. VEHICULE PERSONNEL CONDUCTEUR : Nom et prénom du conducteur : Seul le conducteur sera remboursé et lui seul doit renseigner ces informations. Distance parcourue en km : Aller : Retour : Nombre de passagers (étudiants UGA) que j'ai transportés dans mon véhicule : Nom et prénom des étudiants UGA que j'ai transportés - - - - EN RAPPEL : Si le résultat du calcul des frais kilométriques (avec tous les étudiants présents dans le véhicule) est supérieur au frais réels calculés par l'AS (essence + péages), alors le remboursement sera ramené au montant réel.	Justificatif joint : ☐ 100 % du billet ☐ 70% du billet ☐ Somme à rembourser : Remboursement au kilomètre : 0.15€ pour le conducteur et par passager supplémentaire. Distance parcourue aller + retour, validée : Km Nombre total d'étudiants UGA dans le véhicule, validé : Détails calcul : Somme à rembourser au conducteur :

A REMPLIR PAR L'ETUDIANT	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
COVOITURAGE Avez-vous bénéficié d'un covoiturage ? ☐ Oui ☐ Non Nom et prénom du conducteur (obligatoire) : 	Vérification AS : ☐ Oui ☐ Non L'étudiant figure (en tant que passager) sur la demande de remboursement du conducteur.
COMMENTAIRES EVENTUELS CERTIFICATION ET SIGNATURE OBLIGATOIRE Je soussigné(e) étudiant en à l'Université Grenoble Alpes, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier. Je déclare avoir été prévenu(e) que toute déclaration inexacte de ma part entraînerait une fraude vis-à-vis de l'Association et m'engagerait à rembourser dans les plus brefs délais l'intégralité de la somme perçue. A..... le Signature précédée de la mention "lu et approuvé"	SOMMES A REMBOURSER Hébergement : Transport : Somme totale à rembourser : Accord trésorier : ☐ Oui ☐ Non Remboursement effectué par chèque n°..... A l'ordre de Commentaires éventuels du trésorier : Date et signature

DELAIS DE RETOUR DU DOSSIER : Dans les **2 mois** qui suivent la compétition.

Passé ce délais les demandes **seront refusées**.

Dépose du dossier ou transmission à l'adresse : Association Sportive de l'UGA – SUAPS – Les Alpilles 1
580 rue des Universités – Domaine Universitaire – 38400 St Martin d'Hères